

SYNDICAT CGT DUNLOP

À l'attention de M. Jean Michel GOUNOT

Zac de Pasquis

03100 MONTLUÇON

Montluçon,

Objet : Votre réclamation du 29/06 dernier

Le 2 Juillet 2013,

Monsieur,

Nous revenons vers vous concernant votre réclamation du 29/06 dernier au sujet de problèmes sur les bulletins de paye des salariés en équipe de suppléance.

En effet, les primes de suppléance de certains salariés ES n'ont pas été calculées correctement au mois de Juin.

Une rectification sera réalisée sur le bulletin de salaire du mois de Juillet.

Cependant, dans l'attente de cette rectification, les salariés concernés ont la possibilité de demander un acompte du montant qui leur était dû.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

•
Mme Marjorie GAMBADE,
Responsable des Ressources Humaines,

